

# Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire N°151 – 1<sup>er</sup> trimestre 2012

# Sommaire

Méthodologie	3
1. Synthèse	5
2. Enquête auprès des établissements de crédit	11
3. Actifs financiers de la clientèle non financière	12
Les placements des ménages	13
Les disponibilités des entreprises	14
4. Passifs financiers de la clientèle non financière	15
4.1 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit	15
4.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux	16
L'endettement des entreprises	17
L'endettement des ménages	18
5. Risques sectoriels	19
6. Indicateurs de vulnérabilité	21
7. Rappel des taux	22
7.1 Taux réglementés	22
7.2 Principaux taux de marché	22
7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises	22
7.4 Taux de l'usure	22
8. Monnaie fiduciaire	23
8.1 Emission mensuelle de billets euros	23
8.2 Emission mensuelle de pièces euros	23

# Méthodologie

#### 1) Les incidences de la réforme SURFI sur l'élaboration des statistiques monétaires

Le système SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) se substitue, depuis juin 2010, au système BAFI (Base des Agents Financiers). Cette réforme implique des modifications liées à la production de nouveaux tableaux par les établissements de crédit et une nouvelle taxonomie.

S'agissant de l'outre-mer, la réforme SURFI permet de mieux référencer les établissements de crédit ayant une activité de crédit ou de collecte de dépôts et d'établir ainsi un périmètre plus exhaustif des encours totaux de crédit et de collecte.

#### 2) Les nouveaux critères de différenciation des établissements locaux et ceux non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. La réforme SURFI a été l'occasion d'intégrer dans le champ des établissements locaux des établissements jusqu'ici considérés comme non installés localement : il s'agit de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la CASDEN-BP.

#### 3) L'enquête de conjoncture bancaire

L'IEDOM réalise trimestriellement une enquête de conjoncture auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement. Le questionnaire vise à appréhender les évolutions de leur activité commerciale en dépôts et en crédits ainsi que leur opinion portant sur différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées relativement à la taille des établissements en fonction de leurs encours en dépôts ou en crédits selon la nature de la question posée. Les résultats obtenus donnent une mesure synthétique de l'appréciation de la situation.

#### 4) Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ci-après concernent exclusivement les dépôts auprès des banques locales et de la Banque postale. Il s'agit d'un périmètre englobant la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. En sont exclus les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

En plus des <u>dépôts à vue</u>, <u>les placements liquides ou à court terme</u> regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils comprennent les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires). <u>L'épargne à long terme</u> est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont cependant pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit de la place mais gérés par des sociétés affiliées, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'archipel.

Les ménages comprennent les particuliers, les entrepreneurs individuels (EI) et les administrations privées ; les entreprises correspondent aux sociétés non financières (SNF); les autres agents regroupent les sociétés **d'assurance** et les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

#### 5) Passifs financiers

Au titre des passifs financiers, est présentée la situation des crédits octroyés par les établissements de crédit locaux d'une part, et par l'ensemble des établissements d'autre part. Il s'agit d'un périmètre englobant la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre les catégories entreprises et ménages selon les types de crédits considérés. Les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés en encours des ménages avec les données des particuliers, alors que les autres catégories de crédit des EI le sont en encours des entreprises avec la totalité des données des sociétés non financières (SNF).

# Conjoncture financière et bancaire

Pour les entreprises (SNF et El selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage, tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

S'agissant des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation recouvrent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale

#### 6) Service central des risques (SCR) et SCR douteux

Le service central des risques (scr.) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique dans les DOM, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DOM. Cette source d'information, bien que non exhaustive, permet une analyse des encours de crédits par secteurs économiques.

Cette base statistique est complétée par les **données d'**encours de créances douteuses déclarées localement par les **établissements de crédit à partir d'un encours de 10**.000 euros, et par celles des **arriérés sociaux d'un montant supérieur** à 22 500 euros, transmises par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

A partir de la centralisation des risques de mars 2012, les établissements de crédit appliquent un nouveau cahier des charges, qui se traduit par l'arrêt des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. Seuls les encours liés à une activité professionnelle sont désormais recensés. Ainsi, les encours des entrepreneurs individuels ne représentent plus que 1,7 % de l'encours total à fin mars 2012, contre 4,9 % à fin décembre 2011.

#### 7) Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

#### 8) Enquête sur le coût du crédit aux entreprises

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par les principaux établissements de crédit de la place à leur clientèle entreprises.

Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

#### **REMAROUE**

Suite à la mise en œuvre de SURFI, les séries historiques d'actifs et de passifs financiers publiées dans ce bulletin diffèrent sensiblement de celles publiées dans les précédentes éditions.

S'agissant des actifs financiers, l'intégration de la CASDEN-BP dans le champ des établissements installés localement (ECIL) a entraîné une hausse des encours.

S'agissant des passifs financiers, l'intégration de nouveaux établissements dans le champ des ECIL (CDC, CASDEN-BP, AFD) a également entraîné une forte hausse des encours de la <u>place bancaire locale</u>. Néanmoins, en considérant l'ensemble des concours (établissements installés ou non localement), l'effet de ce reclassement est neutre.

# 1. Synthèse

#### 1 - Evolution conjoncturelle internationale

Début 2012, l'**économie mondiale r**edémarre progressivement, mais la reprise est fragile, extrêmement inégale selon les régions et pourrait bien être compromise par la crise de la zone euro, selon la dernière édition des Perspectives économiques de l'OCDE.

Au premier trimestre, la croissance américaine, bien que positive à 0,5 %, diminue de 0,2 point par rapport au trimestre précédent, en raison d'une baisse des investissements des entreprises et des dépenses de l'état et malgré l'accélération de la demande des ménages. Parallèlement, le taux d'épargne est en recul, chutant de 4,5% sur les trois derniers mois de 2011 à 3,9 % au premier trimestre 2012.

En Asie, le Japon renoue avec la croissance au premier trimestre 2012, à 1 %, après un recul de 0,5 % en 2011. La poursuite des efforts de reconstruction devrait stimuler temporairement l'activité et les exportations pourraient bénéficier de la croissance mondiale et de la dépréciation attendue du Yen. En Chine, la croissance est essentiellement imputable à l'investissement, public et privé. Au premier trimestre 2012, la croissance chinoise s'est ralentie à 8,1 % sur un an, soit le niveau le plus bas depuis le deuxième trimestre 2009. Sont en cause la faiblesse des exportations et le ralentissement du secteur de la construction. Bien qu'ayant décélérée par rapport à la crête observée au lendemain de la crise, la croissance des pays en développement de la région Asie de l'Est et Pacifique reste forte.

Au premier trimestre 2012, l'activité économique de la zone euro s'est stabilisée à un faible niveau après une baisse du PIB de 0,3 % au quatrième trimestre 2011. La consommation des ménages est restée stable et les exportations ont quant à elles progressé de 1 %. La confiance des entreprises et des ménages est ténue, les marchés de capitaux sont tendus et les conséquences négatives de l'assainissement budgétaire sur la croissance à court terme risquent d'être lourdes, particulièrement dans les pays les plus durement touchés par la crise.

Avec les replis d'activité enregistrés au premier trimestre 2012, le nombre de pays entrant en récession technique<sup>1</sup> s'accroît, un phénomène qui touche évidemment la zone euro mais aussi le Royaume-Uni. Exception au sein d'une Europe déprimée, l'économie allemande a renoué avec la croissance au premier trimestre 2012 (+0,5 % sur le trimestre), grâce notamment aux exportations et à la consommation des ménages. Le niveau de l'activité économique n'a quasiment pas évolué en France au cours des quatre derniers trimestres (+0,3 % sur un an). Le premier trimestre 2012 est resté dans cette tonalité, la croissance restant atone. Le taux de chômage en France a progressé de 0,3 point au premier trimestre 2012 pour atteindre 10 % de la population active en France entière (DOM compris) et 9,6 % en seule métropole.

Le marché interbancaire enregistre un repli au premier trimestre 2012. Selon le rapport trimestriel de juin 2012 de la Banque des règlements internationaux, les banques ont enregistré le plus fort recul de leurs créances internationales depuis celui qui avait suivi la chute de Lehman Brothers au quatrième trimestre 2008. Ce repli est imputable notamment à la réduction de l'exposition des banques internationales aux établissements financiers de la zone euro.

Lors de sa réunion du 6 juin 2012, le Conseil des Gouverneurs de la BCE a décidé de laisser son taux directeur inchangé (à 1%). Il a par ailleurs décidé de continuer à conduire ses opérations principales de refinancement sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, « aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'au 15 janvier 2013 ». M. Draghi, Président de la BCE, a souligné lors de sa conférence de presse que « la croissance économique reste faible dans la zone euro, dans un contexte de renforcement de l'incertitude qui pèse sur la confiance et le climat, entraînant une accentuation des risques à la baisse sur les perspectives économiques ».

Les annonces successives de mauvais résultats macroéconomiques continuent de se répercuter sur les marchés de matières premières. Toutes les familles de produits sont concernées et d'abord le pétrole qui, pour la première fois depuis janvier 2011, passe sous la barre des 100 \$ au 1er juin 2012. Les cours pourraient continuer leur repli au second semestre car à la faiblesse de la demande, résultat de l'essoufflement des économies européenne, américaine et chinoise, s'ajoute un accroissement de l'offre. Les douze États membres de l'Opep se réunissent le 14 juin 2012, la réduction des quotas sera probablement évoquée.

#### 2 – Evolution conjoncturelle en Guadeloupe

Au premier trimestre 2012, l'activité économique guadeloupéenne se maintient dans la plupart des secteurs. L'indicateur du climat des affaires (ICA) poursuit sa progression et reste supérieur à sa moyenne de longue période. Les entreprises du commerce continuent de profiter du redressement de la consommation des ménages et le secteur du tourisme reste bien orienté.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Deux trimestres consécutifs de contraction du PIB

Dans ce contexte, l'activité de crédit maintient une croissance annuelle soutenue (+8 % après +7 % en décembre 2011) liée essentiellement à la bonne performance des crédits aux entreprises. Les ménages sollicitent davantage les établissements de crédit : l'encours affiche une hausse de 6,9 % sur un après avoir ralenti au trimestre précédent. L'accélération observée est imputable au financement de l'habitat (+9,1 % sur un an), les crédits à la consommation étant peu dynamiques.

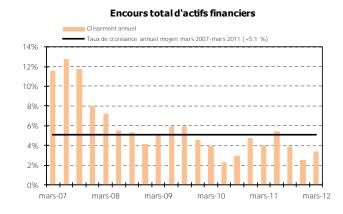
Les actifs financiers continuent de progresser à un rythme modéré (+3,3 % sur un an), néanmoins supérieur à la croissance de décembre 2011 (+2,5 %).

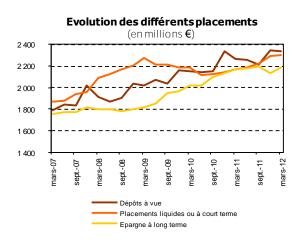
#### 2.1 - L'évolution des actifs financiers en Guadeloupe

#### Croissance contenue des actifs financiers à fin mars 2012

A fin mars 2012, le taux de croissance annuel des actifs financiers des agents économiques de Guadeloupe enregistre une légère accélération. L'encours, à 6,8 milliards  $\in$ , progresse de 3,3 % sur un an (+221,4 millions  $\in$ ) après +2,5 % en décembre 2011 et +3,9 % en septembre 2011. Cette évolution est toutefois inférieure à la croissance annuelle moyenne des quatre dernières années (+5,1 %). En rythme trimestriel, une hausse de 0,8 % est observée (après +2,2 % au  $4^{\text{ème}}$  trimestre 2011).

**L'évolution constatée** est principalement liée à la croissance des placements liquides ou à court terme (+6,1 % sur un an après +7,2 % au trimestre précédent), expliquée notamment par une évolution marquée des placements indexés sur les taux de marché (+12,7 % sur un an). Les dépôts à vue, principaux actifs financiers détenus par les agents économiques du département (34,2 % du total des actifs financiers), affichent également une reprise (+3,2 % sur un an après +0,3 % en décembre 2011). En revanche, **l'épargne à long terme reste stable** (+0,7 % sur un an).





## Légère accélération de la croissance des dépôts à vue

Après avoir connu une relative stabilité en décembre 2011 (+0,3 % sur un an), les dépôts à vue enregistrent un taux de croissance en légère accélération au premier trimestre 2012 : l'encours progresse de 3,2 % sur un an pour s'établir à 2,34 milliards €. Cette croissance reste inférieure de 2,8 points à l'augmentation annuelle moyenne relevée sur la période 2007-2011. En revanche, un léger recul est enregistré sur le trimestre (-0,3 %).

**L'encours** des dépôts à vue des entreprises progresse de 4,9 % sur un an à fin mars 2012. En rythme trimestriel, il recule de 4,8 % après une augmentation de 16,2 % en décembre 2011.

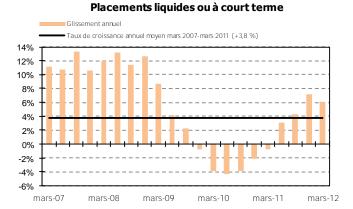
Le secteur public connaît une nette progression **de l'évolution** de ses encours sur douze mois au 1<sup>er</sup> trimestre (+13,7 % après -5,4 % au trimestre précédent).

Les ménages, **principaux détenteurs de cette catégorie d'actifs financiers (**52,4 % du total des dépôts à vue), affichent une stagnation de leurs dépôts à vue sur un an (contre +1,5 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011). En glissement trimestriel, les dépôts à vue des ménages sont en retrait (-1,3 %).

# Poursuite de la hausse des placements liquides ou à court terme

Les placements liquides ou à court terme continuent leur hausse début 2012 : l'encours augmente de 6,1 % sur un an après une hausse de 7,2 % en décembre 2011, pour atteindre 2,3 milliards €. Cette évolution, bien que légèrement moins dynamique qu'au trimestre précédent, reste supérieure à la croissance annuelle moyenne relevée au cours des quatre dernières années (+3,8 %). L'encours progresse de 0,5 % sur le trimestre.

Le dynamisme observé est essentiellement lié à la hausse en glissement annuel de 12,7 %, au 1<sup>er</sup> trimestre, des placements indexés sur les taux de marché.



Les comptes à terme poursuivent leur progression (+30,5 % sur un an après +35,9 % en décembre 2011). La collecte d'OPCVM monétaires affiche pour sa part un net recul (-20,1 % sur un an après -2,7 % en décembre 2011). Les comptes d'épargne à régime spécial connaissent une accélération de leur rythme de croissance (+3,4 % sur un an contre +1,0 % en décembre 2011). La collecte des livrets A enregistre, comme au trimestre précédent, une forte hausse (+7,8 % sur un an).

## Faible progression du rythme de croissance de l'épargne à long terme

La croissance de l'encours de l'épargne longue progresse modérément à fin mars 2012 : elle s'établit, en glissement annuel, à 0,7 % contre +0,1 % en décembre. L'encours atteint 2,2 milliards €. En glissement trimestriel, l'encours augmente de 2,4 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 après une baisse au trimestre précédent (-2,7 %).

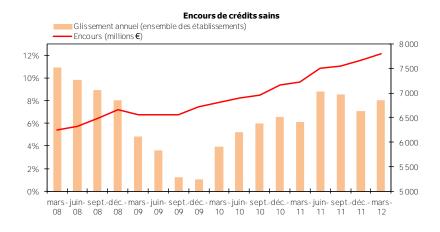
L'encours détenu par les ménages (31,0 % du total des actifs financiers) s'accroît de 1,1 % sur un an (+23,4 millions €) après +1 % en décembre 2011. L'assurance-vie, qui demeure le premier produit d'épargne à long terme des ménages (63,1 % du total) continue à croitre à un rythme ralenti (+2,3 % à fin mars 2012, contre +2,5 % à fin décembre 2011 en glissement annuel) pour s'établir à 1,3 milliard €. Les plans d'épargne logement, deuxième composante de l'épargne longue des ménages guadeloupéens (21,2 % du total de l'épargne à long terme), enregistrent de nouveau une croissance limitée (+0,7 % sur un an après +0,8 % en décembre 2011).

Les OPCVM non monétaires connaissent à nouveau un repli marqué au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 (-15,9 % sur un an, après -5,3 % en décembre 2011). **Sur trois mois, l'encours** affiche également un net recul (-13,0 %). De même, à fin mars 2012, les plans **d'épargne populaire** diminuent de -5,1 % sur un an et -0,6 % sur le trimestre.

#### 2.2 - L'évolution des passifs financiers en Guadeloupe

# Croissance soutenue de l'encours des crédits sains à fin mars 2012

En Guadeloupe, à fin mars 2012, le rythme de progression annuel de l'encours des crédits sains s'accélère, passant de 7 % en décembre 2011 à 8 % (+579,4 millions €), pour atteindre 7,8 milliards €. Ce taux, nettement supérieur à celui de mars 2011 (+6,1 %), dépasse de 1,6 point la croissance annuelle moyenne observée entre 2007 et 2011. A titre de comparaison, en France hexagonale, les crédits au secteur non financier décélèrent, la progression annuelle passant de 5,3 % en décembre 2011 à 4,7 % en mars 2012.



La croissance trimestrielle est stable avec une hausse de 1,7 % sur un an (après +1,6 % au trimestre précédent) et est essentiellement portée par les crédits aux entreprises.

L'activité des seuls établissements de la place bancaire locale (90,5 % de l'encours sain total) se maintient à un rythme soutenu (+8,9 % après +7,6 % en décembre 2011). Celle des établissements non installés localement affiche un nouveau ralentissement (+0,1 % sur un an contre +1,8 % en décembre 2011).

### Accélération du rythme de progression des crédits aux ménages

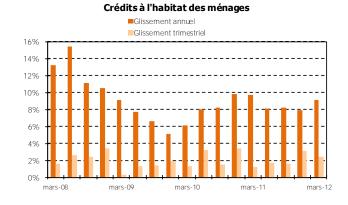
A fin mars 2012, **l'encours sain des crédits au**x ménages enregistre une accélération de son rythme de croissance. A **2,9 milliards**  $\in$ , il progresse de 6,9 % sur un an (+189,1 millions  $\in$ ), après avoir ralenti au trimestre précédent (+6,5 % et +7,1 % en décembre et septembre 2011). Au niveau national, **l'évolution** annuelle des crédits aux ménages montre des signes d'essoufflement (+5,3 % après +6 % en décembre 2011 et +6,8 % en septembre 2011).

L'évolution observée est essentiellement imputable au financement de l'habitat, qui affiche, en rythme annuel, son plus fort taux de croissance depuis mars 2011 (+9,1 % après +7,9 % en décembre 2011). L'encours s'établit désormais à 1,9 milliard € et concentre 66,3 % de l'ensemble des crédits aux ménages guadeloupéens.

En revanche, en dépit du redressement de la consommation des ménages, les crédits à la consommation, en déclin depuis début 2011, sont peu dynamiques. L'encours progresse de 2,6 % en glissement annuel (après respectivement +4 % et +5,1 % en décembre et septembre 2011) et marque le pas en rythme trimestriel (-0,6 %).

# 

Crédits à la consommation



#### Des crédits aux entreprises en forte croissance

mars-10

mars-11

mars-08

mars-09

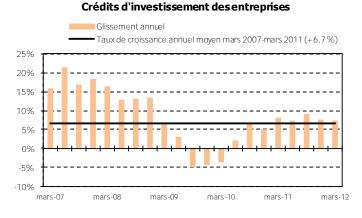
Le dynamisme de l'activité de crédit observé en mars 2012 tient essentiellement à la bonne performance des crédits aux entreprises, lesquels contibuent pour 4,4 points à l'évolution d'ensemble. L'encours de crédit porté par les entreprises de Guadeloupe croît en effet de 9,4 % (+316 millions €) en glissement annuel après une hausse de 8 % le trimestre précédent. Sur trois mois, le rythme de croissance demeure cependant relativement stable (+1,5 % contre +1,3 % en décembre 2011 et +1,4 % en septembre 2011). Pour comparaison, en France hexagonale, l'activité de crédit aux entreprises connaît une légère décélération (+4 % sur un an après +4,4 % en décembre 2011).

mars-12

L'évolution annuelle des crédits aux entreprises relevée à fin mars provient en premier lieu du dynamisme des crédits immobiliers, qui affichent un taux de croissance (+11,4 %) similaire à celui observé en décembre 2011 (+11,5 %).

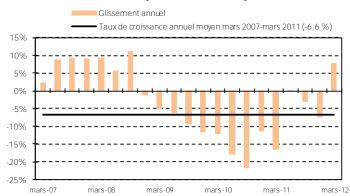
A l'inverse, en phase avec des prévisions d'investissement encore en retrait de la part des chefs d'entreprises du département, le tassement des crédits d'investissement se poursuit au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 : l'encours progresse de 7,3 % sur un an après une hausse de 7,7 % en décembre et de 9,1 % en septembre. Cette évolution reste toutefois supérieure à la croissance annuelle moyenne des quatre dernières années (+6,7 %).

Dans le détail, les crédits à l'équipement des entreprises augmentent de 8,7 % sur un an (+102,9 millions €) après une hausse de 9 % en décembre 2011. En revanche, depuis décembre



2009, l'effort d'équipement des entrepreneurs individuels est en repli en rythme annuel (-1,5 % après -3,4 % en décembre 2011); cette baisse se confirme en glissement trimestriel (-1,2 % sur un an). L'évolution du crédit bail est contenue (+0,1 % contre +1,1 % en décembre 2011).

#### Crédits d'exploitation des entreprises



Dans une conjoncture globalement marquée par une reprise du volume des affaires **l'encours des crédits d'ex**ploitation affiche un rebond de 7,7 % sur un an. Cette croissance est en grande partie liée à **l'évolution des comptes** ordinaires débiteurs qui affichent une nette augmentation (+29 % soit +30,4 millions €), après avoir reculé de 3,4 % en décembre 2011). Les créances commerciales, en repli depuis mars 2011, sont bien orientées (+13,7 % sur un an).

Parallèlement, **l'affac**turage stagne sur un an et le recours aux crédits de trésorerie demeure en berne (-6 % sur un an après -10,1 % en décembre 2011).

Au 31 mars 2012, **l'encours de crédit à moyen et long terme et de crédit**-bail déclaré au <u>Service Central des Risques</u> de la Banque de France (SCR) sur les entités de Guadeloupe, hors collectivités lo**cales, s'élève à** 3,3 **milliards €**, en hausse de 10,3 % sur un an (après +10 % en décembre 2011).

Les efforts d'investissement dans le secteur des « activités spécialisées, scientifiques et techniques », principal contributeur à l'évolution d'ensemble, restent dynamiques (+24,1 % sur un an contre 23,2 % en décembre 2011). Les encours du secteur de l'immobilier, premier bénéficiaire de l'activité de crédit (45,5 % du total), progressent de 5 % sur un an (après +5,6 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011). Après avoir connu trois trimestres consécutifs de baisse, le secteur des activités financières et d'assurance affiche une croissance soutenue au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 (+30,8 % après -3,2 % en en décembre 2011). Le secteur de la production et distribution d'électricité enregistre également une nette augmentation (+31,2 % sur un an). Les efforts d'investissement dans le secteur de la construction se poursuivent mais à un rythme moins soutenu (+8,6 % après +11,2 % en décembre 2011). A l'instar d'un redressement de l'activité touristique début 2012, le financement des entreprises dans le secteur de l'hébergement et de la restauration affiche sa plus forte croissance depuis juin 2008 (+3,5 % sur un an).

En revanche, les crédits aux entreprises de la santé et du social enregistrent une forte baisse (-14,7 % sur un an après +7,5 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011). En dépit **d'une bonne tenue de la consommation des ménages, la reprise** observée dans le secteur du commerce ne se confirme pas au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 : **l'encours dimi**nue de 0,2 % après une hausse de 2,4 % en décembre 2011.

#### Bonne orientation des crédits d'investissement à l'administration publique

A fin mars 2012, les crédits d'investissement alloués au secteur public affichent une croissance de 7,2 % sur un an (après +5,5 % en décembre 2011). Les crédits d'exploitation sont de nouveaux marqués par une opération relative aux comptes ordinaires débiteurs réalisée par une banque de la place pour un montant de 62,8 millions €.

## 2.3 – La vulnérabilité financière des agents économiques

La vulnérabilité des agents économiques connaît des évolutions contrastées à fin mars 2012.

Le taux de créances douteuses brutes s'élève à 7,3 %, en baisse de 0,9 point sur un an et stable sur trois mois (+0,1 point). Le taux porté par la seule place bancaire locale (7,1 %) connaît une évolution similaire.

L'encours total des créances douteuses nettes affiche une nouvelle baisse (-10,2 % sur un an après -21,2 % en décembre 2011) et s'établit à 247,1 millions €. Ce dernier progresse toutefois de 4 % sur un trimestre. Les provisions restent en léger recul sur l'année (-0,1 %) mais augmentent tout de même de 2,3 % en rythme trimestriel (après une baisse 3,9 % le trimestre précédent).

Sur la clientèle des **ménages**, le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire (20 940) diminue de 1,6 % (-332) par rapport à mars 2011. Le nombre de retrait de cartes bancaires, cumulé sur trois mois (1 329), est en retrait de 1,1 % (-15) sur un an. En revanche, une hausse de 1,5 % est enregistrée en rythme trimestriel. Depuis janvier 2012, 68 dossiers de surendettement ont été déposés à la commission de surendettement, soit 53 dossiers (-43,8 %) de moins qu'en 2011 à la même période.

Sur la clientèle des **entreprises**, le nombre d'incidents de paiement sur effets de commerce, cumulés depuis le début de l'année, progresse à la fois en volume (+9,7 % soit +34 incidents) et en valeur (+42,7 %). Le nombre de personnes morales en interdit bancaire (2 892) ressort en léger repli (-0,2 %).

#### 2.4 – La conjoncture bancaire et financière au premier trimestre 2012

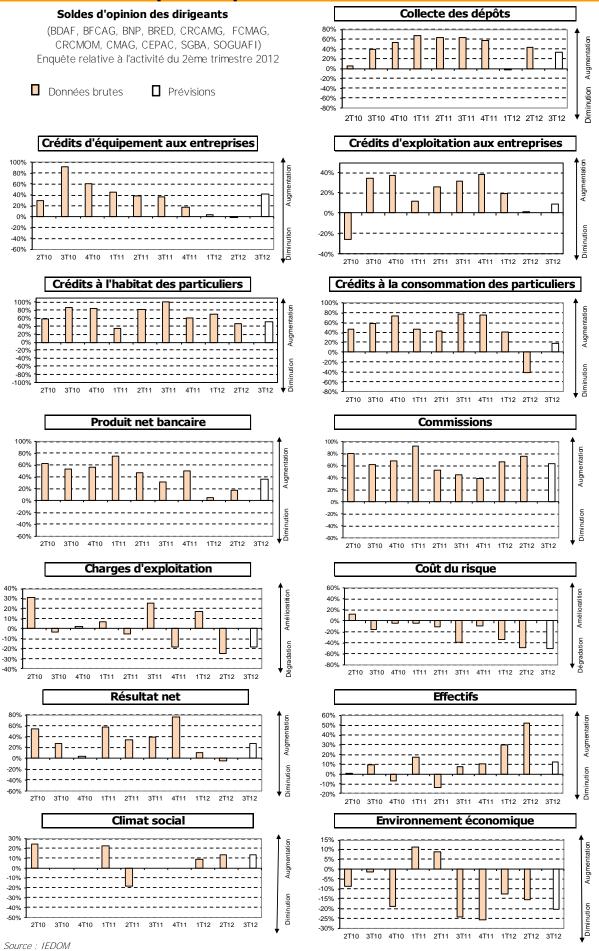
Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des banques locales au mois de mai, l'activité bancaire devrait connaître une évolution contrastée au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012.

La collecte des dépôts devrait enregistrer un rebond tandis que **l'activité de crédit af**ficherait un net tassement ; seul le financement de l'habitat des particuliers serait bien orienté, quoiqu'en léger retrait.

Le résultat net **s'inscrirait** en baisse **en raison d'une** dégradation marquée **des charges d'exploitation** et du coût du risque. Parallèlement, le produit net bancaire devrait croître à un rythme plus soutenu grâce au développement des commissions.

Les dirigeants des établissements de crédit anticipent en revanche une réelle progression de leurs indicateurs au troisième trimestre 2012 en dépit d'un environnement économique jugé toujours incertain. L'activité de crédit devrait s'inscrire en sensible augmentation et la collecte de dépôt resterait bien orientée, bien qu'à un rythme amoindri. Le produit net bancaire et le résultat de la place bancaire locale devraient également s'inscrire en amélioration.

# 2. L'enquête auprès des établissements de crédit



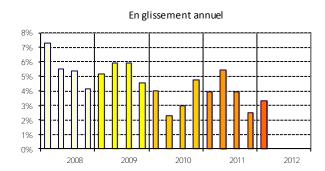
# 3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

ACTIFS			Мо	ntants en m	illions d'eu	ros			Variatio	ons
	mars 08	mars 09	mars 10	mars 11	juin 11	sept 11	déc 11	mars 12	1 an	3 mois
Sociétés non financières	1236,5	1 2 3 8 , 6	1 2 8 8 , 4	1249,6	1 266,4	1 2 3 4 ,1	1386,0	1 3 2 0 , 3	5,7%	-4,7%
Dépôts à vue	775,6	718,9	788,8	804,5	797,1	762,8	886,3	844,0	4,9%	-4,8%
Placements liquides ou à court terme	4 15,4	474,6	448,2	391,3	4 17,8	4 19 ,9	456,0	420,7	7,5%	-7,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	1,2	2,4	2,9	4,2	4,7	5,4	5,9	1,8	-57,6%	-69,7%
Placements indexés sur les taux de marché	414,2	472,2	445,3	387,0	413,2	414,5	450,1	418,9	8,2%	-6,9%
dont comptes à terme	165,6	241,4	206,5	2 16,5	232,1	237,3	258,0	2 <i>7</i> 5,8	27,4%	6,9%
dont OPCVM monétaires	195,4	183,1	19 1, 1	13 1,6	142,4	138,6	147,5	107,4	- 18,4%	-27,2%
dont certificats de dépôt	52,9	47,6	47,6	38,9	38,5	38,5	44,5	35,6	-8,3%	-19,9%
Epargne à long terme	45,5	45,1	51,4	53,8	51,5	51,4	43,7	55,6	3,3%	27,2%
OPCVM non monétaires	27,9	22,2	24,5	28,2	27,3	29,5	22,9	25,5	-9,6%	
	<b>.</b>									
M énages	4 231,5	4 484,3	4 736,9	4 990,6	5 0 2 3 , 5	5 0 50,2	5 0 5 0 , 3	5 112,3	2,4%	1,2%
Dépôts à vue	962,9	1 0 8 1,5	1 164,7	1 2 2 4 ,8	1 2 4 5 , 1	1242,0	1 2 4 1,2	1 2 2 5,1	0,0%	-1,3 %
Placements liquides ou à court terme	1 53 1,1	1649,5	1625,7	1 6 7 3 , 2	1668,2	1683,3	1 727,8	1 771,2	5,9%	2,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	1298,7	1416,9	1443,0	1483,9	1485,7	1485,2	1 515,0	1537,3	3,6%	1,5%
Livrets ordinaires	580,6	612,5	616,2	618,7	6 15,2	612,4	619,5	628,3	1,6%	1,4%
Livrets A et bleus	4 10,2	484,7	512,8	550,0	555,5	560,0	578,6	593,0	7,8%	2,5%
Livrets jeunes	14,9	16,9	14,9	14,8	14,9	14,7	14,9	14,5	-2,2%	-2,8%
Livrets d'épargne populaire	68,1	59,1	53,5	49,1	49,2	49,1	49,5	47,0	-4,3%	-5,1%
Livrets de développement durable	117,3	134,2	135,6	138,9	138,7	137,7	14 1, 1	143,8	3,5%	2,0%
Comptes d'épargne logement	107,6	109,5	110,0	112,5	112,2	111,4	111,4	110,8	- 1,5%	-0,5%
Placements indexés sur les taux de marché	232,4	232,6	182,7	189,3	182,5	198,1	212,9	233,9	23,6%	9,9%
dont comptes à terme	161,8	159,6	123,7	138,2	133,6	146,9	169,6	195, 1	41,2%	15,0%
dont bons de caisse	1,1	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	-1,8%	- 1, 1%
dont OPCVM monétaires	69,5	72,1	58,3	50,3	48,1	50,4	42,5	38,0	-24,5%	-10,6%
Epargne à long terme	1 737,5	1 753,2	1946,4	2 092,6	2 110,3	2 124,9	2 081,3	2 116,0	1,1%	1,7%
Plans d'épargne logement	456,3	442,9	439,7	445,4	441,7	438,8	449,6	448,6	0,7%	-0,2%
Plans d'épargne populaire	87,8	82,9	80,2	74,6	72,3	71,3	71,2	70,8	-5,1%	-0,6%
Autres comptes d'épargne	6,7	6,8	6,8	6,0	5,8	6,3	6,0	5,7	-4,8%	-4,3%
Portefeuille-titres	162,1	150,3	182,7	187,0	193,3	192,0	18 1,3	193,7	3,6%	6,8%
OPCVM non monétaires	96,2	79,5	85,9	74,8	83,4	79,6	72,4	62,9	-15,9%	-13,0%
Contrats d'assurance-vie	928,4	990,9	1 151,1	1304,7	1313,9	1337,1	1300,7	1334,2	2,3%	2,6%
Autres agents	343,2	390,5	332,7	369,1	335,5	347,9	340,1	398,1	7,9%	17,1%
Dépôts à vue	178,2	223,3	201,1	235,2	216,2	207,7	217,1	267,4	13,7%	23,2%
Placements liquides ou à court terme	146,4	150,2	112,9	107,0	98,0	119,0	109,4	113,0	5,6%	3,4%
Comptes d'épargne à régime spécial	33,5	38,0	42,3	44,5	43,3	54,7	44,5	45,8	2,9%	2,9%
Placements indexés sur les taux de marché	112,9	112,2	70,6	62,6	54,7	64,3	64,9	67,3	7,5%	3,7%
dont comptes à terme	56,9	70,1	39,7	20,1	25,2	35,7	47,8	39,4	95,6%	-17,5%
Epargne à long terme	18,5	17,0	18,7	26,8	21,3	21,2	13 ,7	17,7	-34,1%	29,2%
Total actifs financiers	5 8 11,2	6 113,3	6 358,0	6 609,3	6 625,5	6 632,3	6 776,4	6 830,7	3,3%	0,8%
Dépôts à vue	1 9 16 ,8	2 023,8	2 154,7	2 264,6	2 258,4	2 212,6	2 344,6	2 336,5	3,2%	-0,3%
Placements liquides ou à court terme	2 092,9	2 274,3	2 186,9	2 171,5	2 184,0	2 222,1	2 293,2	2 304,9	6,1%	0,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	1333,4	1457,3	1488,2	1532,7	1533,7	1533,7	1533,7	1584,9	3,4%	3,3%
Placements indexés sur les taux de marché	759,5	817,0	698,7	638,9	649,8	649,8	649,8	720,0	12,7%	10,8%
Epargne à long terme	1 8 0 1,5	1 8 15,3	2 0 16,4	2 173,2	2 183,0	2 197,6	2 138,6	2 189,3	0,7%	2,4%

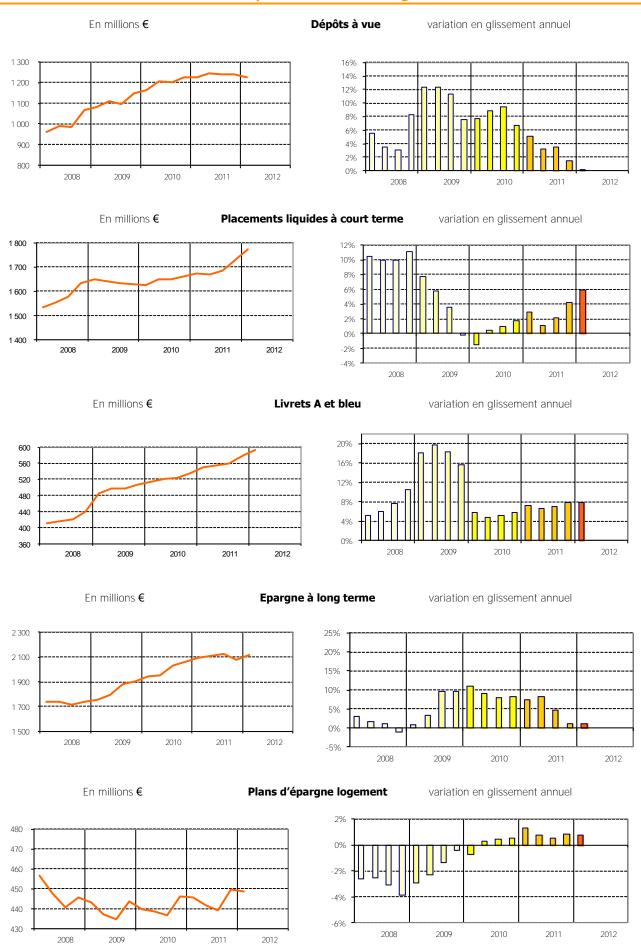
Source : IEDOM

# **Ensemble des actifs financiers**





# Les placements des ménages



# Les disponibilités des entreprises

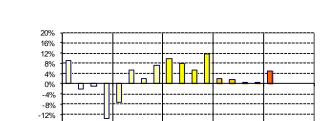
Dépôts à vue

Placement liquides ou à court termes

-16%

En millions €

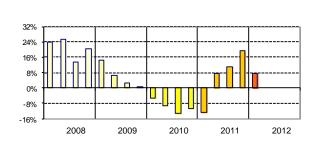
En millions €



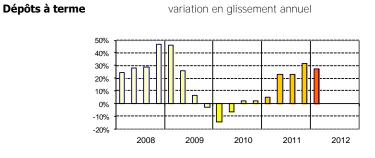
variation en glissement annuel

variation en glissement annuel

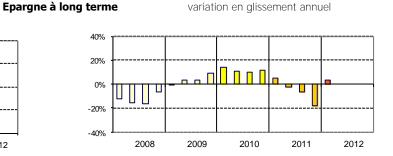
2008 2009 2010 2011 2012











# 4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

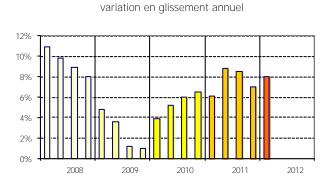
# 4.1 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

CCB Tous établissements			M	ontants en m	illions d'euros	5			Varia	tions
	mars 08	mars 09	mars 10	mars 11	juin 11	sept 11	déc 11	mars 12	an	trim
Entreprises	3 159,3	3 304,7	3 301,6	3 372,1	3 536,7	3 587,3	3 633,8	3 688,2	9,4%	1,5%
Crédits d'exploitation	457,3	433,7	380,7	317,8	364,3	339,6	325,5	342,4	7,7%	5,2%
Créances commerciales	33,5	24,0	29,2	27,1	31,0	30,2	36,1	30,8	13,7%	-14,6%
Crédits de trésorerie	201,9	207,3	170,7	159,3	162,8	161,2	137,9	149,8	-6,0%	8,6%
dont entrepreneurs individuels	47,0	43,1	40,9	38,5	38,3	38,0	37,2	37,0	-4,0%	-0,7%
Comptes ordinaires débiteurs	188,7	180,2	158,7	104,6	140,9	122,7	124,3	135,0	29,0%	8,6%
Affacturage	33,2	22,2	22,1	26,7	29,6	25,5	27,2	26,7	0,0%	-1,8%
Crédits d'investissement	1275,2	1362,4	1 3 12,5	1 419,4	1443,9	1454,3	1 5 0 1,6	1522,6	7,3%	1,4%
Crédits à l'équipement	1043,6	1147,3	1073,4	1178,4	1208,3	1229,0	1263,8	1281,3	8,7%	1,4%
dont entrepreneurs individuels	113,7	134,9	133,2	122,5	123,0	121,4	122,1	120,7	-1,5%	-1,2%
Crédit-bail	231,5	215,1	239,0	241,1	235,6	225,3	237,8	241,3	0,1%	1,5%
Crédits immobiliers	1408,3	1 4 9 1,8	1590,4	1 613,5	1703,2	1764,1	1 7 8 1, 9	1797,3	11,4%	0,9%
Autres crédits	18,6	16,8	18,1	21,4	25,3	29,4	24,8	25,9	20,8%	4,4%
M énages	2 290,5	2 392,7	2 526,4	2 742,2	2 781,7	2 821,9	2 890,2	2 931,3	6,9%	1,4%
Crédits à la consommation	886,2	860,6	900,9	958,3	967,3	978,8	989,2	983,3	2,6%	-0,6%
Crédits de trésorerie	801,7	776,0	824,5	879,9	886,9	891,8	910,0	902,4	2,5%	-0,8%
Comptes ordinaires débiteurs	43,5	47,9	45,5	50,9	53,1	55,1	51,6	53,5	5,1%	3,7%
Crédit-bail	41,0	36,8	30,8	27,4	27,3	31,9	27,7	27,4	0,0%	-0,8%
Crédits à l'habitat	1 402,1	1530,3	1624,1	1782,2	1 812,7	1 8 4 1,1	1899,0	1944,7	9,1%	2,4%
Autres crédits	2,2	1,8	1,4	1,7	1,8	2,0	2,0	3,3	91,3%	69,8%
Collectivités locales	629,8	646,9	714,4	748,2	825,3	789,2	821,7	863,4	15,4%	5,1%
Crédits d'exploitation	8,4	13,6	7,5	9,9	70,3	35,3	28,9	75,1	658,8%	159,7%
Crédits de trésorerie	8,2	12,5	6,8	9,3	12,2	9,0	11,7	11,4	22,3%	-2,6%
Comptes ordinaires débiteurs	0,2	1,1	0,7	0,6	58,1	26,3	17,3	63,8	ns	269,2%
Crédits d'investissement	607,6	620,4	695,6	726,7	744,6	744,0	783,1	779,0	7,2%	-0,5%
Crédits à l'équipement	606,6	619,8	695,0	726,4	744,3	743,8	782,9	778,7	7,2%	-0,5%
Crédit-bail	1,1	0,7	0,5	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	-36,7%	0,2%
Crédits à l'habitat	0,1	0,1	0,0	0,0	-	-	-	-	ns	ns
Autres crédits	13,6	12,8	11,3	11,6	10,3	9,8	9,6	9,3	-19,7%	-2,9%
Autres agents et CCB non ventilés	169,7	206,3	263,4	357,7	359,4	348,1	320,5	316,7	-11,5%	-1,2%
Total sain	6 249,3	6 550,7	6 805,8	7 220,2	7 503,1	7 546,5	7 666,1	7 799,7	8,0%	1,7%
Créances douteuses brutes	580,8	572,9	596,4	642,6	620,4	631,9	596,6	614,4	-4,4%	3,0%
Créances douteuses nettes	211,5	214,3	242,8	275,1	256,6	258,3	237,5	247,1	-10,2%	4,0%
Provisions	370,7	358,8	353,7	367,5	363,8	373,6	359,1	367,2	-0,1%	2,3%
Encours total	6 830,1	7 123,6	7 402,2	7 862,8	8 123,5	8 178,4	8 262,8	8 414,0	7,0%	1,8%
Taux de créances do uteuses	8,5%	8,0%	8,1%	8,2%	7,6%	7,7%	7,2%	7,3%	-0,9 pt	0,1pt
Taux de pro visio nnement	63,8%	62,6%	59,3%	57,2%	58,6%	59,1%	60,2%	59,8%	2,6 pts	-0,4 pts

Source : IEDOM

## Encours de crédit sain total





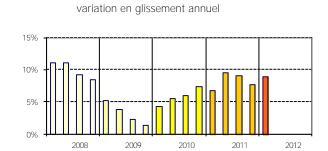
# 4.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

CCB Etablissements locaux			М	ontants en	millions d'eu	ros			Varia	Variations %	
	mars 08	mars 09	mars 10	mars 11	juin 11	sept 11	déc 11	mars 12	1 an	3 mois	
Entreprises	2 660,0	2 8 10,5	2 798,8	2 852,5	3 010,4	3 064,7	3 101,6	3 154,2	10,6%	1,7%	
Crédits d'exploitation	4 14 ,2	397,9	349,7	300,2	342,7	3 15,5	308,4	324,0	7,9%	5,1%	
Créances commerciales	33,3	23,6	27,8	25,4	27,7	26,1	35,7	30,5	20,0%	-14,7%	
Crédits de trésorerie	184,6	189,2	157,2	147,1	148,8	148,9	127,0	137,6	-6,4%	8,4%	
dont entrepreneurs individuels	45,9	42,5	40,4	38,2	38,1	37,8	37,0	36,8	-3,8%	-0,7%	
Comptes ordinaires débiteurs	163,2	162,9	142,7	101,0	136,5	115,0	118,5	129,2	28,0%	9,0%	
Affacturage	33,1	22,2	22,1	26,7	29,6	25,5	27,2	26,7	0,0%	-1,8%	
Crédits d'investissement	825,7	9,909	843,1	922,1	943,9	960,4	991,1	1 0 11,6	9,7%	2 ,1%	
Crédits à l'équipement	714,2	804,6	752,0	831,4	854,8	878,2	902,2	919,1	10,5%	1,9%	
dont entrepreneurs individuels	67,8	87,7	86,1	68,5	68,5	67,1	65,6	64,1	-6,4%	-2,2%	
Crédit-bail	111,6	105,3	91,1	90,7	89,1	82,2	88,9	92,5	1,9%	4,0%	
Crédits immobiliers	1 4 0 1,4	1 4 8 5,9	1 587,9	1608,7	1698,4	1 759,4	1 777,2	1792,7	11,4%	0,9%	
Autres crédits	18,6	16,8	18,1	21,4	25,3	29,4	24,8	25,9	20,8%	4,4%	
M énages	2 270,3	2 367,8	2 504,8	2 725,4	2 765,1	2 805,6	2 873,7	2 9 14 ,9	6,9%	1,4%	
Crédits à la consommation	885,8	860,3	900,7	947,5	956,5	968,3	978,6	972,7	2,7%	-0,6%	
Crédits de trésorerie	801,7	776,0	824,5	869,6	876,6	881,5	899,6	892,0	2,6%	-0,8%	
Comptes ordinaires débiteurs	43,2	47,5	45,4	50,5	52,6	54,9	51,3	53,2	5,5%	3,7%	
Crédit-bail	41,0	36,8	30,8	27,4	27,3	31,9	27,7	27,4	0,0%	-0,8%	
Crédits à l'habitat	1382,2	1 505,7	1602,7	1 776,2	1806,8	1835,3	1893,1	1938,8	9,2%	2,4%	
Autres crédits	2,2	1,8	1,4	1,7	1,8	2,0	2,0	3,3	91,3%	69,8%	
Collectivités locales	490,8	507,0	581,8	621,7	698,1	664,9	698,1	746,3	20,0%	6,9%	
Crédits d'exploitation	5,7	12,6	7,5	9,9	70,3	35,3	28,9	75,1	658,9%	159,7%	
Crédits de trésorerie	5,5	11,5	6,8	9,3	12,2	9,0	11,7	11,4	22,3%	-2,6%	
Comptes ordinaires débiteurs	0,2	1,1	0,7	0,6	58,1	26,3	17,3	63,8	ns	ns	
Crédits d'investissement	471,4	481,6	563,0	600,2	6 17,4	6 19 ,8	6,59,5	661,8	10,3%	0,4%	
Crédits à l'équipement	471,0	481,3	562,7	600,0	617,3	619,7	659,4	661,7	10,3%	0,4%	
Crédit-bail	0,5	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	ns	ns	
Crédits à l'habitat	0,1	0,1	0,0	0,0	-	-	-	-	ns	ns	
Autres crédits	13,6	12,8	11,3	11,6	10,3	9,8	9,6	9,3	ns	ns	
Autres agents et CCB non ventilés	122,0	14 1,9	191,3	282,2	285,6	275,8	248,0	245,2	-13,1%	-1,2%	
Total sain	5 543,1	5 8 2 7, 3	6 076,7	6 481,9	6 759,1	6 8 10 ,9	6 921,38	7 060,6	8,9%	2,0%	
Créances douteuses brutes	518,6	538,9	533,5	568,2	543,4	558,0	523,1	540,8	-4,8%	3,4%	
Créances douteuses nettes	149,3	180,3	179,8	200,7	179,6	184,4	164,0	173,6	- 13 ,5%	5,8%	
Provisions	370,7	3 58 ,8	353,7	367,5	363,8	373,6	359,1	367,2	-0,1%	2,3%	
Total brut	6 061,6	6 366,2	6 610,2	7 050,0	7 302,5	7 368,9	7 444,5	7 6 0 1,4	7,8%	2 ,1%	
Taux de créances douteuses	8,6%	8,5%	8,1%	8,1%	7,4%	7,6%	7,0%	7,1%	-0,9 pt	0,1pt	
Taux de provisionnement	71,5%	66,6%	66,3%	64,7%	66,9%	67,0%	68,6%	67,9%	3,2 pt	-0,7 pts	

Source : IEDOM

#### Encours de crédit sain des EC locaux

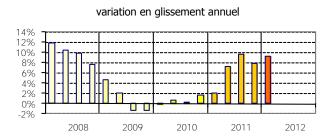




# L'endettement des entreprises

#### **Ensemble des concours sains**

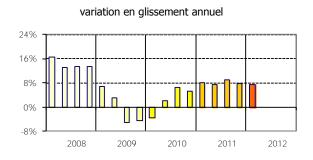




#### Crédits d'investissement

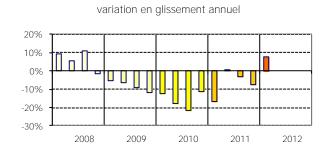
En millions €

1 700
1 550
1 400
1 250
1 100
950
2008 2009 2010 2011 2012



# Crédits d'exploitation



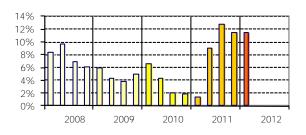


#### **Crédits immobiliers**

1 900 1 800 1 700 1 600 1 500 1 400 1 300 2008 2009 2010 2011 2012

En millions €

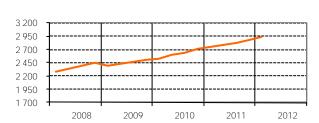




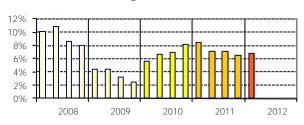
## L'endettement des ménages

#### Ensemble des concours sains

En millions €

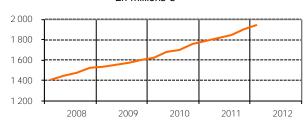


variation en glissement annuel

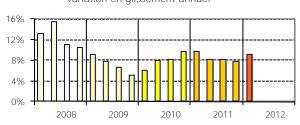


#### Crédits à l'habitat

En millions €

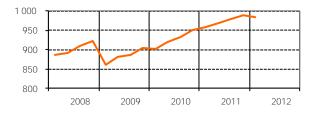


variation en glissement annuel

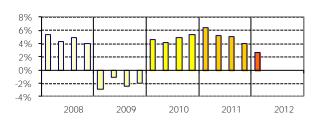


#### Crédits à la consommation

En millions €



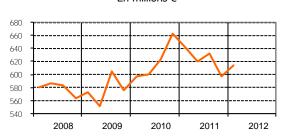
variation en glissement annuel



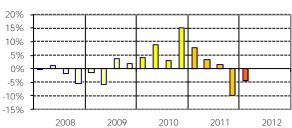
# L'évolution des créances douteuses brutes

# Créances douteuses brutes

En millions €

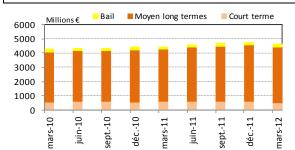


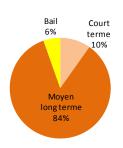
variation en glissement annuel



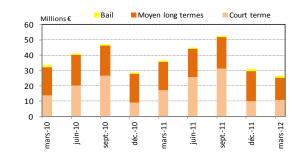
# 5. Risques sectoriels<sup>1</sup>

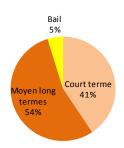
# **Evolution globale**



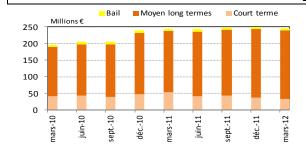


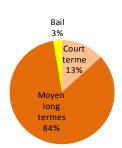
# **Secteur primaire**



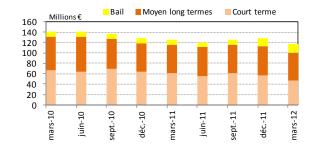


#### **Industrie**



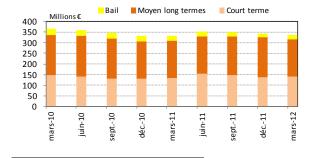


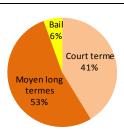
## Construction





#### **Commerce**

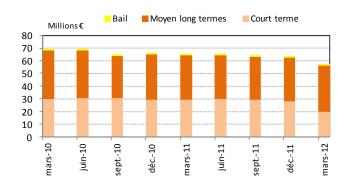


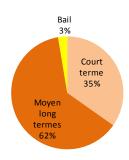


<sup>1</sup> Les données présentées ici sont issues du Service Central des Risques de la Banque de France et ne comprennent pas les engagements de hors bilan ni les encours titrisés.

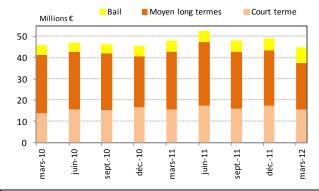
# Conjoncture financière et bancaire

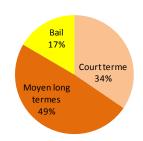
#### Hôtels - restaurants



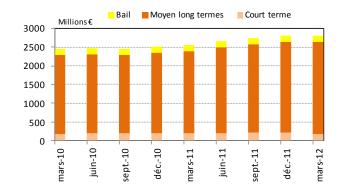


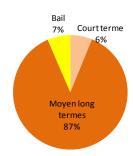
#### **Transports**



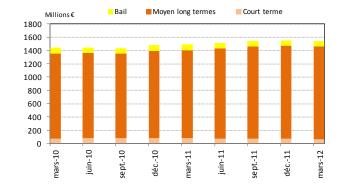


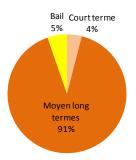
# Services





# dont Immobilier





# 6. Indicateurs de vulnérabilité

# Principaux indicateurs de vulnérabilité recensés sur la place bancaire locale

	nombre	var. annuelle (%)	var. annuelle (valeur)
Incidents de paiement sur effets (IPE)		31 mars 201	2
Cumul annuel des IPE en nombre	383	9,7%	34
Cumul annuel des IPE en milliers €	4 676	42,7%	1 400
Interdits bancaires	<u>-</u>	31 mars 201	12
Nombre de personnes morales interdites bancaires	2 892	-0,2%	-6
Personnes physiques interdites bancaires	20 940	-1,6%	-332
Surendettement		31 mars 201	2
Nombre de dossiers déposés (cumul annuel)	68	-43,8%	-53
Décisions de retrait de cartes bancaires		31 mars 201	12
Cumul annuel du nombre de retraits de CB	1 329	-1,1%	-15

Source : Banque de France, IEDOM

# Nombre de personnes physiques en interdit bancaire 29 000 28 000 27 000 26 000 25 000 24 000 23 000 21 000 20 000 20 000 20 000 20 000 21 000 20 000 21 000 20 000 21 000 20 000 21 000 21 000 22 000 24 000 25 000 26 000 27 000 28 000 29 000 20 000

Source : Banque de France, IEDOM

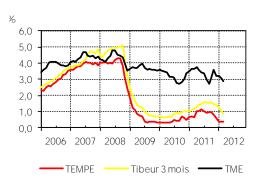
# 7. Rappel des taux

# 7.1 Taux réglementés

# 7.2 Principaux taux de marché

TAUX DIRECTEURS DI LA BANQUE CENTRAL EUROPEENNE	TAUX RE (depuis	
Taux de so umission minimal des		Livret A et b
o pérations principales de	1,00%	2,25%
refinancement (14/12/11)		PEL
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	2,509
(14/12/11)	0,2376	TAUX D
Taux de la facilité de prêt marginal	1.75%	ANNEE 201
(14/12/11)	1,7576	ANNEE 201

TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 2011)					
Livret A et bleu	LDD LEP				
2,25%	2,25% 2,75%				
PEL*		CE	*		
2,50%		1,50	)%		
TAUX D'INTERET LEGAL					
ANNEE 2012 (JO du 08/02/12) 0,71%					
ANNEE 2011 (J	O du (	03/02/11)	0,38%		



\* Hors prime d'Etat

Source : Banque de France

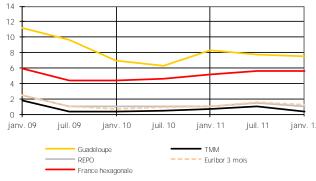
# 7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

#### Taux moyens pondérés

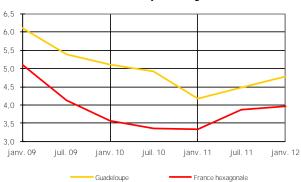
raux moyens pond	ieres					
en %	juil	janv	juil	janv	Var. e	n pts
	2010	2011	2011	2012	6 mois	1 an
Crédits CT						
Escompte	3,87	6,08	6,23	5,09	-1,14	-0,99
Découvert	6,32	8,35	7,74	7,50	-0,25	-0,85
Autres crédits CT	6,56	4,18	6,77	4,68	-2,09	0,50
Total crédits CT	5,49	6,76	7,16	6,05	-1,12	-0,71
Crédits MT et LT	4,93	4,18	4,49	4,77	0,28	0,59
ENSEMBLE	5,14	5,19	5,52	5,25	-0,28	0,06

Source: IEDOM

#### Taux des découverts



Taux des crédits à moyen et long termes



Source: IEDOM, Banque de France

# 7.4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) **excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1**er de la loi n° 66-1010 du 28 décembre 1996.

		Taux effectif	Plafond de l'usure				
	Catégorie	pratiqué au 1er trim. 2012 par les établissements de crédit	applicable à compter au 1er avril 2012				
	Prêts immobiliers aux particuliers	par les établissements de crédit	au lei avi ii 20 i2				
ERS	- Prêts à taux fixe - Prêts à taux variable	4,74% 4,41%	6,32% 5,88%				
CULI	- Prêts relais Autres prêts aux particuliers	4,86%	6,48%				
PARTICULIERS	- Prêts <= 1524 € (*) - Découverts en compte, prêts permanents et financements	ND	20,56%				
2	d'achats ou de ventes à tempérament > 1524 €(*)	ND	19,15%				
	- Prêts personnels et autres prêts > 1524 €	ND	15,27%				
S	Prêts aux entreprises						
REPRISES	- Découverts en compte (**)	10,25%	13,67%				
RE	L'article 7 de la loi la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises a supprimé la référence à ur						

L'article 7 de la loi la loi n°2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises a supprimé la référence à ur taux de l'usure, excepté pour les découverts, pour les prêts aux commerçants, artisans, entrepreneurs individuels et aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale.

(\*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

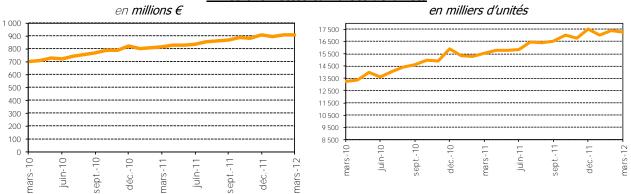
 $(^{\star\star})$  ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

Source : Banque de France

# 8. Monnaie fiduciaire

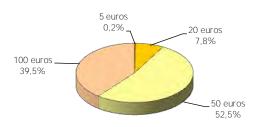
# 8.1 Emission mensuelle de billets euros

#### Emissions nettes cumulées de billets

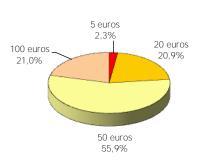


#### Répartition par coupure de l'émission nette de billets au 31 mars 2012

Répartition en valeur\*

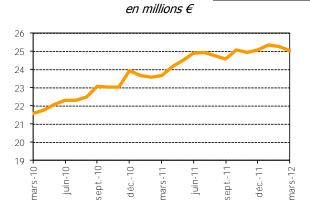


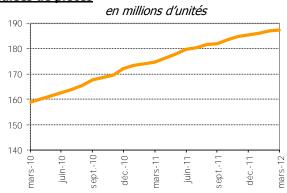
Répartition en volume\*



## 8.2 Emission de pièces euros

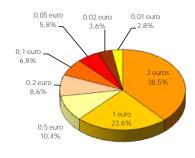
#### Emissions nettes cumulées de pièces





# Répartition par coupure de l'émission nette de pièces au 31 mars 2012

Répartition en valeur



Répartition en volume



<sup>\*</sup> hors billets de 10, 200 et 500 euros (la contribution étant négative)

Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Charles APANON

Myriam DAHMAN-SAÏDI

Lorry HAJJAR

Florence MAR-PICART

Lindsay MONLOUIS

Eric MORIAME

INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
Parc d'activités La providence – ZAC de Dothémare - 97 139 LES ABYMES
Téléphone : 0590.93.74.00 – télécopie : 0590.93.74.25
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Nicolas DE SEZE Responsable de la rédaction : Charles APANON Editeur : IEDOM

Achevé d'imprimer le 18 juin 2012 Dépôt légal : juin 2012 - n° ISSN : 0296-3116